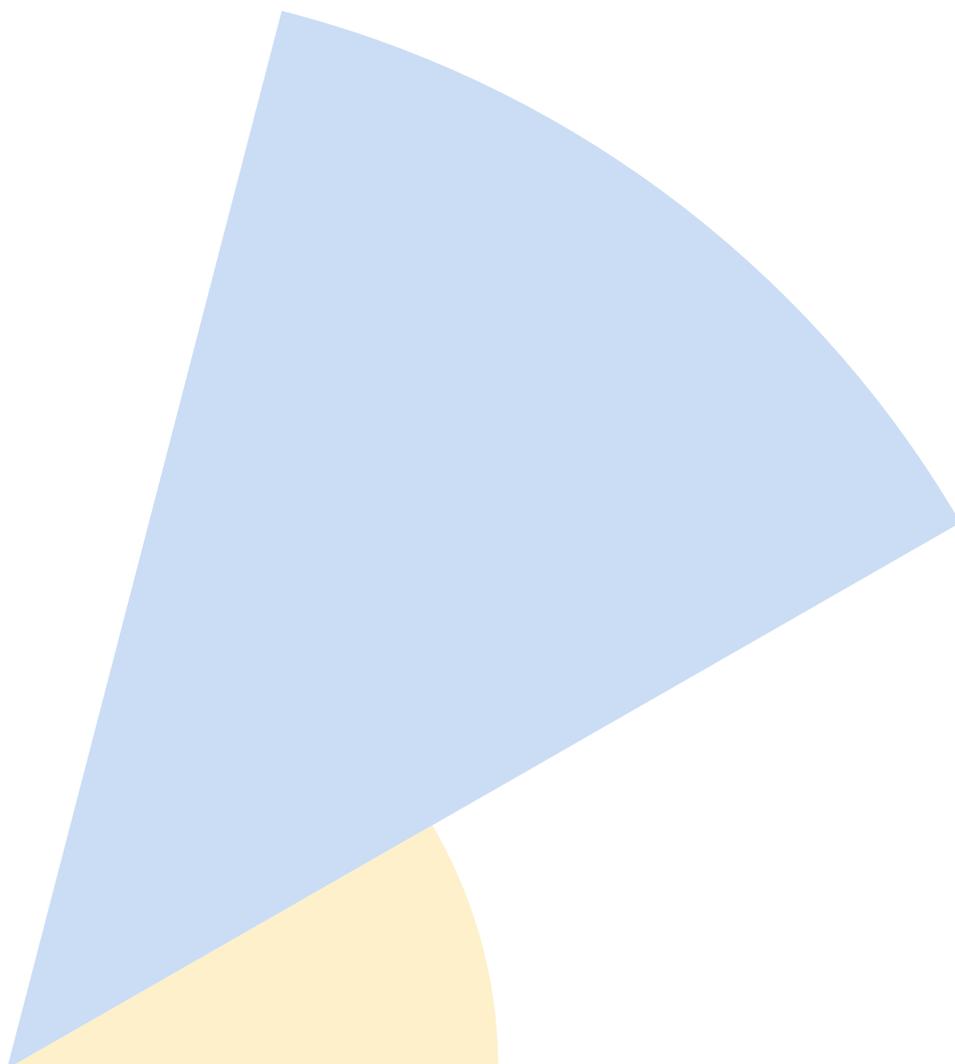


Synthèse



À Petite-Terre, des conditions d'emploi un peu moins défavorables qu'ailleurs à Mayotte mais un habitat aussi précaire

À Petite-Terre, la population augmente de 3,9 % en moyenne par an entre 2012 et 2017, soit une croissance du même ordre que celle de l'ensemble du département. Elle est tirée par la forte hausse du nombre d'habitants dans le quartier de La Vigie où s'installent de nombreux nouveaux arrivants.

Comme ailleurs à Mayotte, les conditions de logement sont globalement précaires à Petite-Terre, avec quatre logements sur dix en tôle et près de six sur dix ne disposant pas du confort sanitaire de base. La population en âge de travailler est un peu mieux insérée dans l'emploi et la part de non-diplômés est un peu plus faible. Petite-Terre souffre par ailleurs, comme l'ensemble du département, d'un déficit en personnels de santé.

Les quatre « périmètres d'intervention » dans lesquels se concentre l'action publique sont contrastés : depuis La Vigie où les conditions de vie des habitants sont les plus difficiles, au centre-ville de Pamandzi qui cumule les meilleures conditions de logement, la population la moins jeune et la mieux insérée sur le marché de l'emploi.

En 2017, 29 300 personnes vivent à Petite-Terre, soit 11 % de la population de Mayotte. Près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère, comme en moyenne à Mayotte.

Entre 2012 et 2017, le nombre d'habitants augmente de 5 100 personnes à Petite-Terre, à un rythme de 3,9 % en moyenne par an, proche de celui de l'ensemble de Mayotte. Cette croissance est principalement due à un fort excédent des naissances sur les décès. Néanmoins, le solde migratoire apparent, différence entre les entrées et les sorties du territoire, contribue davantage au dynamisme démographique à Petite-Terre qu'en moyenne à Mayotte. Ainsi l'excédent migratoire est un des moteurs importants de la croissance démographique de Petite-Terre.

Forte contribution de La Vigie à la croissance démographique de Petite-Terre

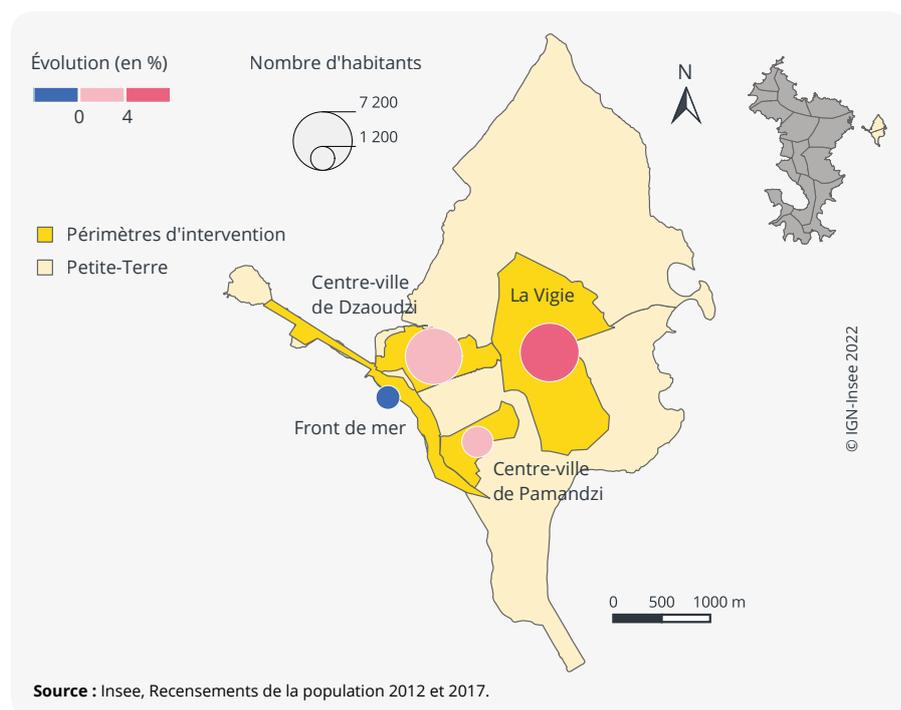
À La Vigie, la population augmente très fortement entre 2012 et 2017 (+ 6,7 % en moyenne par an), et contribue ainsi pour 40 % à la croissance démographique de Petite-Terre ► **figure 1**. En effet, les nouveaux arrivants sont nombreux à choisir de s'installer dans les espaces encore accessibles, où la densité d'habitations le permet. C'est

le cas de La Vigie, une zone étendue et comprenant des pentes non constructibles, mais pas des zones de centres-villes déjà saturées ou des zones trop contraintes par le relief et la mer et où l'extension de l'habitat n'est pas possible.

Un habitat précaire, comme au niveau départemental

Entre 2012 et 2017, le nombre de logements augmente à un rythme un peu plus élevé que la population (+ 4,4 % par an en moyenne). La part de logements en tôle

► 1. Nombre d'habitants en 2017 et évolution annuelle moyenne entre 2012 et 2017, dans les périmètres d'intervention de Petite-Terre



reste importante : la grande majorité des nouveaux logements sont des maisons en tôle. Les conditions de logement en Petite-Terre ne s'améliorent donc pas depuis 2012. Le niveau de confort des logements de Petite-Terre est très proche de celui du département en 2017, avec un habitat encore précaire. Ainsi, 41 % des habitations y sont construites en tôle, 57 % sont dépourvues du **confort sanitaire de base** et 55 % sont **suroccupées**. Par ailleurs, l'électricité équipe une part plus élevée des logements à Petite-Terre (94 %) que dans l'ensemble du département (90 %) ; l'accès à l'électricité y est plus fréquent *via* un compteur individuel, mais 38 % des logements y accèdent encore sans leur propre compteur.

Des Petits-Terriens peu insérés dans l'emploi, mais mieux qu'en moyenne à Mayotte

À Petite-Terre, les personnes en âge de travailler sont deux fois moins souvent en emploi (34 %) qu'en France métropolitaine (64 %). Mais ce **taux d'emploi** est toutefois plus élevé que celui du département (29 %). Il s'agit par ailleurs plus souvent d'un emploi moins rémunérateur, d'ouvrier ou d'employé, particulièrement pour les habitants de La Vigie et en centre-ville de Dzaoudzi. L'économie informelle joue un rôle significatif à Mayotte et à Petite-Terre, en particulier à Pamandzi où 30 % de la richesse créée en 2015 a été générée par les entreprises informelles.

Nombreux sont les résidents de Petite-Terre à rejoindre quotidiennement la Grande-Terre pour leur travail. Ainsi, 4 travailleurs sur 10 résidant à Petite-Terre empruntent la barge pour atteindre leur lieu de travail. Cela représente un flux de 2 400 personnes qui se dirigent principalement vers Mamoudzou.

Les jeunes de 15 à 29 ans sont moins souvent éloignés de l'emploi : 44 % ne sont ni en emploi, ni en études, contre 48 % dans l'ensemble du département. À Petite-Terre, l'absence de diplôme touche également une part un peu moins élevée de jeunes ayant terminé leurs études (57 %) que sur l'ensemble de Mayotte (64 %). Cependant, cette part reste très élevée par rapport au niveau national (16 %).

La présence sur un territoire de nombreux **ménages complexes**, composés de plusieurs familles et/ou de personnes cohabitant ensemble sans liens de parenté, et de ménages monoparentaux témoigne souvent de sa pauvreté. Les ménages complexes

sont plus fréquents à Petite-Terre que dans le reste de Mayotte (22 % contre 17 %) mais les familles monoparentales sont aussi nombreuses (19 %). Ces types de ménages sont les plus nombreux à La Vigie, mais aussi en centre-ville de Dzaoudzi et sur le Front de mer.

Petite-Terre offre un même niveau d'équipements et de services que l'ensemble du territoire mahorais ► **Pour comprendre**. La profusion de petites épiceries *doukas* permet de répondre aux besoins alimentaires de la population. Les nombreux taxis collectifs répondent quant à eux aux besoins de mobilité des habitants, et permettent la desserte de l'aéroport. En revanche, les personnels de santé ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins de la population. Une station-service est présente sur Petite-Terre.

De La Vigie au centre-ville de Pamandzi : des conditions de vie, d'habitat et d'emploi contrastées

Au sein du territoire de Petite-Terre, se dessine une hiérarchie des quartiers selon les conditions de vie, d'habitat et d'emploi des habitants.

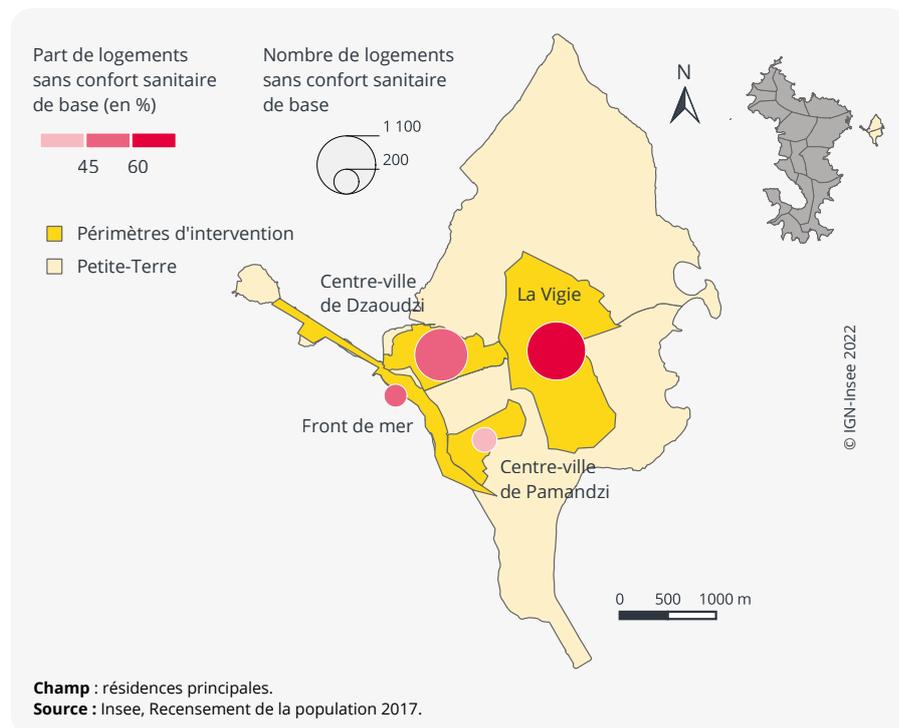
Le quartier prioritaire de La Vigie, dans lequel vit un quart de la population de Petite-Terre, concentre pauvreté et conditions précaires dans tous ces domaines. La croissance démographique vive entre 2012 et 2017

engendre des tensions sur le foncier. Les logements sont plus souvent qu'ailleurs à Petite-Terre construits en tôle, dépourvus du confort sanitaire de base et suroccupés ► **figure 2**. La population en âge de travailler est la moins bien insérée dans l'emploi : le taux d'emploi à La Vigie est le plus faible des quartiers de Petite-Terre ► **figure 3**. De plus, la moitié des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études.

Le quartier du centre-ville de Dzaoudzi offre des conditions un peu moins précaires que celui de La Vigie mais reste fragile. La forte densité de population limite l'installation de nouveaux habitants. Comme la majorité des nouveaux logements construits entre 2012 et 2017 sont des maisons en dur, les conditions de logement des habitants du quartier s'améliorent globalement. Toutefois, en 2017, les logements sans le confort sanitaire de base restent majoritaires et 30 % des habitations sont toujours en tôle. Le taux d'emploi reste relativement faible, mais c'est le seul périmètre d'intervention de Petite-Terre où il progresse entre 2012 et 2017 (+ 2 points, à 32 % en 2017).

Le périmètre du Front de mer se positionne légèrement au-dessus de la moyenne de Petite-Terre en termes de conditions de vie des habitants. En plus d'être le moins peuplé, il s'agit du seul périmètre d'intervention où la population diminue entre 2012 et

► 2. Nombre et part de logements sans confort sanitaire de base en 2017, dans les périmètres d'intervention de Petite-Terre



2017. Les habitants sont plus âgés que la moyenne et relativement moins concernés par la précarité de l'emploi. Hormis quelques poches de précarité, les logements sont par ailleurs plus anciens, plus souvent bâtis en dur, et un peu moins souvent suroccupés.

Le centre-ville de Pamandzi est quant à lui le moins défavorisé des quartiers d'intervention de Petite-Terre. Il cumule les meilleures conditions de logement, la population la moins jeune et la mieux insérée sur le marché de l'emploi. Les personnes en emploi qui y résident occupent davantage des emplois qualifiés et plus rémunérateurs. Les conditions de vie se rapprochent de celles des villages du littoral ouest de Grande-Terre, « aux conditions de vie supérieures à la moyenne de Mayotte » [Thibault, 2019]

► **Pour comprendre.**

L'installation en 2021 d'une Maison France Services à Petite-Terre vise à faciliter l'accès à l'emploi des personnes en âge de travailler, notamment des jeunes, dans les prochaines années. Plus généralement, les conditions de vie pourraient également s'améliorer grâce à l'ouverture progressive du nouvel hôpital.

► **3. Nombre de personnes en emploi et taux d'emploi parmi les 15-64 ans en 2017, dans les périmètres d'intervention de Petite-Terre**

